



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnaiss.fr
www.ccbrianconnaiss.fr

DELIBERATION

N° 2012-06 du 31 janvier 2012

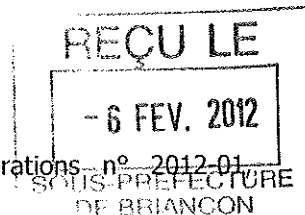
OBJET : Pépinière d'entreprises de Berwick – Marché de travaux.

Rapporteur : M. Gérard FROMM

Le 31 janvier 2012 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 25 janvier 2012 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 29
28 (Pour le vote des délibérations n° 2012-01, n° 2012-07 et 2012-16)



Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de votes : 30
29 (Pour les délibérations n° 2012-01, 2012-07 et 2012-16)

M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie Hélène PONSART, M. Maurice DUFOUR, M. Eric PEYTHIEU, Mme Nicole GUERIN, Mme Karine ESCALIER (représentant M. Philippe SEZANNE), Mme Catherine VALDENNAIRE (à partir de la délibération 2012-02 et quitte la salle pour la délibération n° 2012-07), Mme Marie MARCHELLO (représentant Mme Aurélie POYAU / Mme MARCHELLO quitte la salle pour la délibération n° 2012-16) M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, Mme Christine VALLA (représentant Mme Claudine FINE), M. Claude PLEINDOUX (représentant M. Pierre BOUVIER), M. Christophe MARTIN (représentant M. Roger GUGLIEMETTI), M. Edmond CADET, M. Guy HERMITTE, M. Marc FORNESI, M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC, M. Jacques DEYME, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, M. Henry RAOUX, M. Roger PERINET (représentant M. Philippe STOCKLI), M. Philippe MARIACHER, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL.

Avait donné pouvoir : M. Jean Louis FAURE à M. Jean Pierre SEVREZ

Etaient excusés : M. Xavier CRET et Mme Nicole MATHONNET.

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n°2011-300-1 du 27 octobre 2011 portant compétence en matière de développement économique,

Vu la délibération n° 2011-84 du 4 octobre 2011 approuvant le projet de construction d'une pépinière d'entreprises dans le quartier Berwick à Briançon, pour un montant global d'opération de 1 735 691 €,

Vu l'article L. 2122-21-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'Avant Projet Définitif (APD) établi par l'équipe de maîtrise d'œuvre, approuvé par le comité de pilotage le 17 octobre 2010

Considérant la consultation lancée le 21 décembre 2011 sous forme d'appel d'offres, à l'exception du lot 1 – Désamiantage, dont la consultation a été lancée, en vue d'accélérer le démarrage des travaux, sous forme de procédure adaptée en application de l'article 27-III-2 du Code des Marchés publics,

Vu l'avis favorable de la Commission Développement Economique en date du 19 janvier 2012,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 17 janvier 2012,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

- Autorise le Président signer les marchés des lots 2 à 15 avec les entreprises désignées attributaires par la Commission d'appel d'offres dans la limite des montants ci-dessous :

2	G.O. / DEMOLITION / MACONNERIE /	178 500,00 €
3	CLOISONS / DOUBLAGES / ISOLATION	47 250,00 €
4	OSSATURE BOIS / CHARP. / COUV.	327 600,00 €
5	ETANCHEITE	10 500,00 €
6	MENUISERIES BOIS	57 750,00 €
7	REJET. SOLS & MURS	66 675,00 €
8	PLOMB. / CHAUFF.	201 600,00 €
9	ELECTRICITE	91 350,00 €
10	PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	39 085,20 €
11	MENUISERIE METALLIQUE	147 000,00 €
12	ASCENSEUR	45 150,00 €
13	PEINTURE	68 250,00 €
14	V.R.D.	200 057,55 €
15	ETANCHEITE A L'AIR	10 500,00 €

- Prend note du fait qu'en application de l'article 27-III-2 du C.M.P, le lot n°1 (désamiantage) fera l'objet d'une procédure adaptée, que lors de cette procédure adaptée, le pouvoir adjudicateur négociera avec les candidats dont l'offre n'aura pas été classée irrégulière, inacceptable ou inappropriée au sens de l'article 35 du C.M.P., et que ce lot étant passé en procédure adaptée, le Président le signera conformément à la délégation consentie par le Conseil le 29/11/2011.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président,



Alain FARDELLA



Date dépôt S.P. : - 3 FEV. 2012

Date affichage : - 7 FEV. 2012